



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2023

4 ÉDITORIAL

5 NOTRE ASSOCIATION

- 6 Nos adhérents
 - 8 Notre gouvernance
-

11 LES TEMPS FORTS DE L'AVUF

- 12 La conférence des stages et autres actions de professionnalisation
 - 13 Le séminaire annuel du réseau des collectivités locales pour l'ESRI
 - 14 Les entretiens de Sceaux
 - 15 Le colloque annuel de l'AVUF
-

17 NOS PARTENARIATS

- 18 Convention cadre AVUF-Cnous
 - 20 Une proximité avec les représentants d'établissements
 - 21 AVUF - L'Étudiant : une collaboration renforcée
 - 22 Améliorer l'accueil des étudiants exilés
-

23 NOS CHANTIERS

- 24 Campus durables en villes durables
- 26 Logement étudiant
- 30 Attractivité internationale
- 38 Recherche et territoires
- 42 Vie étudiante
- 46 Santé étudiante

En assurant l'intérim à la présidence de l'association depuis l'entrée de Catherine Vautrin au gouvernement, j'ai pleinement saisi l'intensité des activités menées au cours de l'année 2023. Cette année a tout d'abord été marquée par de nouvelles adhésions et notamment celle de la première collectivité d'outre-mer – Fort de France – qui sera rejointe par deux ou trois autres en 2024 et bénéficiera alors de l'effet réseau, très utile pour les élus et leur services doublement isolés. Isolés par l'insularité de leur territoire éloigné des principaux lieux de rencontres et d'échange en métropole ; et isolés parce qu'agissant sur des questions qui ne sont pas au cœur des compétences de la collectivité.

Pourtant les activités d'enseignement supérieur et de recherche, et la présence d'étudiants ou de scientifiques sur leur territoire, constituent pour toutes nos villes et intercommunalités universitaires un levier d'action pertinent à la disposition des exécutifs locaux en vue de répondre aux nouveaux défis auxquels ils doivent faire face : santé et bien-être des habitants, tranquillité publique, défiance des usagers, vieillissement de la population, réchauffement climatique, tensions communautaires, croissance des déchets, évolution du rapport démocratique au risque, etc. L'appui sur la recherche et sur les initiatives des étudiants comme citoyens engagés ou dans le cadre de leurs études offrent un avantage aux collectivités membres de l'AVUF. C'est la démonstration de cet avantage, son « mode d'emploi », qui demeure l'objectif principal de notre association.

En 2023, cette démonstration a été particulièrement prononcée sur les enjeux de transitions énergétique, environnementale, numérique et sociétale avec un séminaire à Rouen les 5 et 6 avril, les 8èmes Entretiens de Sceaux le 14 juin et la relance de notre dispositif Agir Ensemble pour des campus durables en ville durables en fin d'année. La dimension « mode d'emploi » a été plutôt développée pour les villes universitaires d'équilibre réunies en congrès à Carcassonne le 5 et 6 octobre en présence de Sylvie Retailleau.

Sous l'égide de Michaël Delafosse, notre 2ème Vice-président, les travaux engagés en 2021 sur la santé étudiante ont abouti à la rédaction du guide pratique des collectivités locales « prendre soin de nos étudiants » que j'ai eu l'honneur de présenter avec lui le 23 janvier dernier au Ministère de la Santé, du Travail et des Solidarités, avec la nouvelle Ministre, et en présence Sylvie Retailleau qui a accueilli très favorablement cette initiative.

Enfin l'année passée nous a également conduits à expérimenter des rencontres interrégionales sur les questions de vie étudiante de de campus en lien avec les universités. Organisées d'abord à Ivry-sur-Seine puis à Tours, ces rencontres se poursuivent en 2024, avec l'objectif de mieux coordonner les initiatives locales afin d'accueillir, intégrer, favoriser la réussite et l'intégration professionnelle des étudiants.

Notre rapport d'activité illustre cette année très riche pour notre association et l'élan exceptionnel que lui a donné Catherine Vautrin, présidente de l'association de juin 2014 à janvier 2023. Je veux saluer son action et la remercier au nom de tous les adhérents pour son engagement pendant ces 10 années.

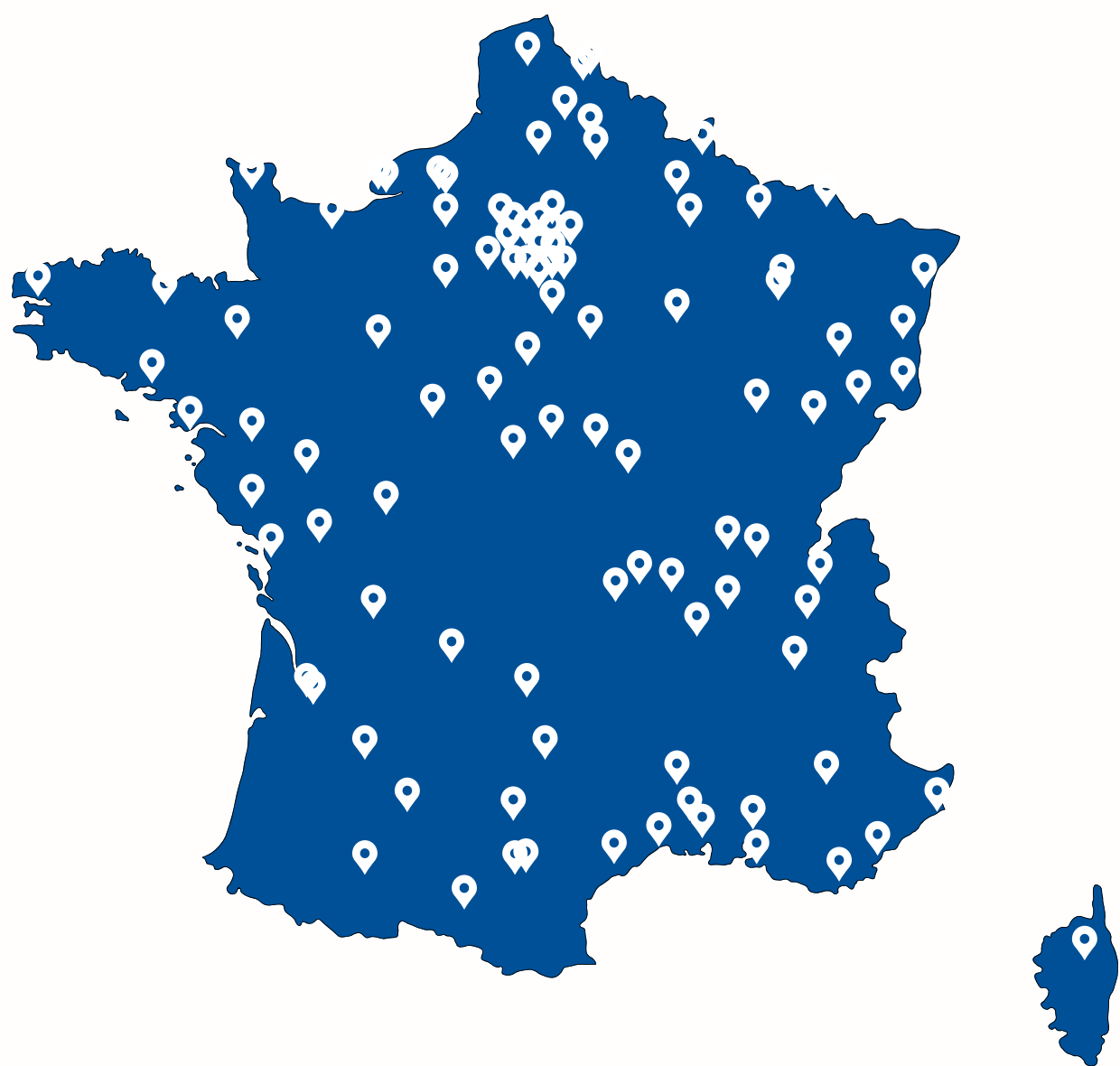
Philippe Laurent, 1er Vice-président et président par intérim de l'AVUF

L'ASSOCIATION

L'Association des Villes Universitaires de France accompagne ses membres, dans tous les champs de l'Enseignement Supérieur et la Recherche, de l'innovation à de la vie étudiante en passant par l'attractivité nationale et internationale avec l'objectif d'accompagner l'efficacité de leurs actions, stimuler des coopérations nouvelles et porter des propositions nationales pour améliorer l'impact de l'Enseignement Supérieur et la Recherche pour le développement des territoires.

01

Nos adhérents



Ils nous ont rejoint en 2023...

Grand Angoulême, Ville de Cannes, Ville de Fort-de-France, Ville de Mulhouse, Communauté d'Agglomération Paris-Saclay, Communauté d'Agglomération du Pays de Saint-Omer, Ville de Villetaneuse



UN RÉSEAU NATIONAL DE 107 COLLECTIVITÉS

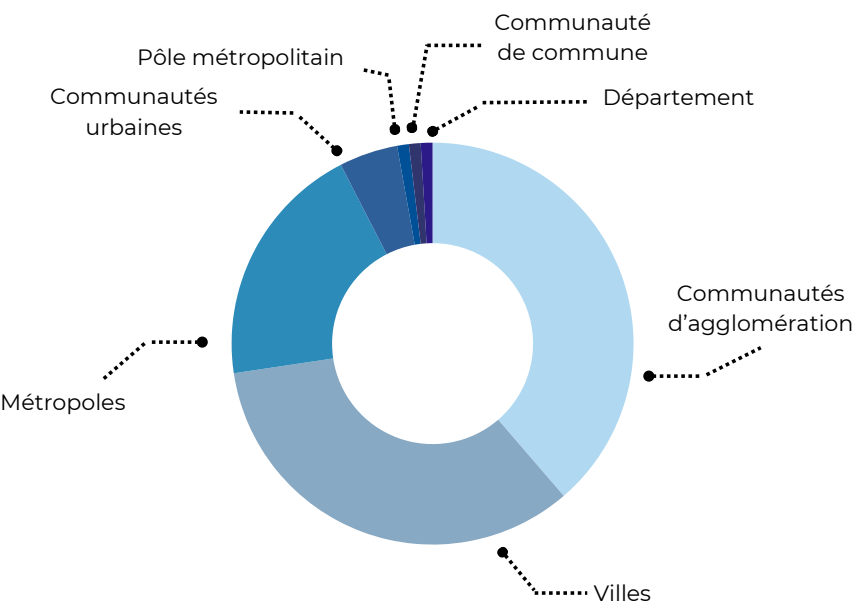
L'Association des Villes Universitaires de France regroupe 107 collectivités locales qui interviennent en soutien à la recherche et à l'enseignement supérieur sur leur territoire, et cherchent à améliorer l'efficacité de ce soutien.

L'AVUF est à la fois un centre de ressource, une force de proposition et une interface dynamique avec ses adhérents

+2 500 000

ÉTUDIANTS CONCERNÉS

L'AVUF accompagne les élus et personnels des collectivités adhérentes à bien appréhender les sujets universitaires et à améliorer les conditions de vie des étudiants sur les territoires.



Notre gouvernance

En septembre 2023, Catherine Vautrin a été réélue à la présidence de l'AVUF avec un bureau renouvelé. Dès lors, Madame la Présidente s'est entourée d'une équipe engagée qui reflète la diversité nationale dans nos territoires.



Catherine Vautrin
Présidente



Philippe Laurent
1er Vice-Président



Michaël Delafosse
2ème Vice-Président



Maxime Boyer
Vice-Président délégué aux
logements et mobilités
étudiantes



Jérôme Auslender
Vice-Président délégué aux
Relations Internationales et
Européennes



Françoise Raynaud
Vice-Présidente déléguée
aux Villes Universitaires
d'équilibre



Jean-Michel Longueval
Vice-Président délégué aux
territoires de l'ESR



Romain Bost
Trésorier



Guillaume Maréchal
Secrétaire Général

Administrateurs nationaux délégués



Marie Pieron

Administratrice nationale
déléguée à la recherche et l'action
publique locale



Bastien Bernela

Administrateur national délégué aux
coopérations locales de l'ESR



Thomas Meszaros

Administrateur national délégué aux
campus durables en villes durables



Xavier Latour

Administrateur national délégué au
financement des établissements d'ESR



Marc Sciamanna

Administrateur national
délégué à la vie de l'étudiant



Hervé Willaime

Administrateur national délégué à la
valorisation de la recherche et au
développement économique



Alexis Midol-Monnet

Administrateur national délégué aux
relations avec les partenaires de la vie
étudiante

Une équipe à votre service



François Rio

Délégué général



Flora Maillard

Chargée d'animation réseau

L'AVUF a fêté ses 30 ans !



A l'occasion du séminaire « Face aux transitions, nouveaux projets, nouveaux contrats » organisé à Rouen, Catherine Vautrin a souhaité célébrer le 30ème anniversaire de l'AVUF, créée en 1993 par le Maire de Mont-Saint-Aignan, Pierre Albertini, devenu plus tard député-maire de Rouen.



La célébration s'est déroulée en présence de Pierre Albertini lui-même, de Catherine Flavigny, actuelle Maire de Mont-Saint-Aignan, et d'Abdelkrim Marchani, vice-président de la métropole Rouen Normandie en charge de l'économie, l'attractivité, l'enseignement supérieur et la recherche, la vie étudiante, le numérique, l'Europe et l'international. Pierre Albertini et Catherine Vautrin ont rappelé les motivations initiales de création de l'association et constaté le chemin parcouru par cette association qui rassemble aujourd'hui 107 collectivités locales, en majorité des intercommunalités qui accompagnent le développement des universités et autres établissements d'ESR sur leur territoire.

Le développement économique local, par l'innovation et les ressources humaines qualifiées qu'amènent les établissements d'ESR, reste la principale motivation de nos collectivités pour les soutenir ; c'est-à-dire une majorité d'intercommunalités et notamment les métropoles ou communautés urbaines à qui la loi MAPTAM de 2016 a confié une compétence de soutien aux programmes de recherche et d'enseignement supérieur. Mais il se trouve que la majorité des dernières adhésions à l'AVUF viennent des communes indiquant une nouvelle préoccupation des élus locaux, apparue notamment au moment de la crise sanitaire et ses confinements, avec des milliers d'étudiants plongés dans une détresse psychologique et certains dans le dénuement après avoir perdus leurs jobs. Pour ces communes, les étudiants ne sont plus seulement un effectif d'utilisateurs, mais des habitants à part entière, avec des besoins spécifiques à satisfaire, une capacité d'actions et d'engagement sur le territoire ; c'est-à-dire une richesse pour la vie locale.



LES TEMPS FORTS

L'année 2023 marque, pour l'AVUF, la pleine reprise des rencontres après des mois de crise sanitaire. La vie de l'association est rythmée par des rendez-vous incontournables des champs d'action des collectivités locales pour l'Enseignement Supérieur et la Recherche sur nos territoires.

2023



8ème Conférence des stages et autres actions de professionnalisation

L'AVUF, la CDEFI, la CGE et France Université ont organisé la 8ème conférence des stages et autres actions de professionnalisation à l'auditorium de l'Hôtel de Ville de Paris le 1er février. Cette édition s'est consacrée aux mobilités européennes et au volet professionnalisant de ces expériences étudiantes à l'international.

A la suite de la fermeture des frontières dû à la pandémie de la Covid-19, un regain d'intérêt a touché les mobilités internationales. Cette Conférence a octroyé un espace de paroles entre les représentants des mondes des collectivités locales, de l'entrepreneuriat étudiant, du milieu associatif et bien entendu du secteur de l'ESR. L'ensemble de ces acteurs ont partagé leurs expériences, constats mais aussi interrogations au sujet de ces mobilités professionnalisantes amenées à croître dans les années à venir, notamment au travers des considérations environnementales. Cette journée de rencontre s'est attachée à saisir les trois volets structurels de la mobilité, à savoir la préparation, l'accompagnement et la capitalisation de cette expérience.

.Des programmes de mobilité pour les étudiants stagiaires, entrepreneurs à la présentation des éléments pratiques (santé, transports, procédures administratives), cette 8ème conférence des stages a souligné l'importance d'identifier les leviers mobilisables pour sensibiliser et redynamiser mais également valoriser les mobilités étudiantes parfois poursuivies hors du cadre académique.

Enfin, il a été aussi question de réfléchir à un cadre plus incitatif autour des mobilités à travers la constitution de partenariats pérennes. Ce fut l'occasion pour l'AVUF de présenter son réseau européen des villes universitaires qui fédère plus de 20 villes autour de la thématique de la mobilité internationale.

Séminaire annuel du réseau des collectivités locales pour l'ESRI

Universités, grandes écoles, territoires urbains et villes moyennes : Face aux transitions, nouveaux projets, nouveaux contrats



Chaque année, le réseau des collectivités locales pour l'ESRI (AVUF, Intercommunalités de France, FNAU, France urbaine et Villes de France) organise un séminaire annuel. En 2023, la métropole de Rouen a accueilli cette rencontre intitulée « Universités, grandes écoles, territoires urbains et villes moyennes : face aux transitions, nouveaux projets, nouveaux contrats ».

L'exemple rouennais a mis en exergue la nécessité d'intégrer la connaissance et le savoir aux réflexions politiques, notamment en matière de transition écologique. A l'instar du groupe international d'experts, la métropole s'est dotée d'un Giec Local qui apporte une expertise pluridisciplinaire aux enjeux de changement climatique sur le territoire.



L'allocution vidéo de la ministre Sylvie Retailleau a incité tous les acteurs de l'ESR à engager des actions de recherche et d'innovation en co-construction. Le maillage territorial de l'ESR contribue à l'égalité des chances de la jeunesse. Les représentants des collectivités et d'université ont fait état de dynamiques partenariales élaborées pour les étudiants mais également avec eux, de plus en plus demandeurs d'actions concrètes relatives aux sujets de transition, et ont notamment pu partager des situations locales au cours des ateliers pratiques.

Les entretiens de Sceaux

Comme chaque année depuis 2018, Philippe Laurent, 1er Vice-président et Maire de Sceaux a accueilli 2 sessions des « Entretiens de Sceaux » à l'hôtel de ville, les 14 juin et 8 décembre 2023.

Le 14 juin, le thème des discussions portait sur l'évolution des campus et de leur place en ville à l'heure des crises de notre écosystème : crise climatique et de la biodiversité.

A l'instar des coopérations internationales académiques et gouvernementales sur l'étude et la lutte contre le changement climatique ou l'effondrement de la biodiversité, le rapport ville/université au local est déterminant pour engager les transitions. Ces dernières années, les enjeux environnementaux et énergétiques ont pris une place croissante dans la relation quotidienne entre villes et universités.



Ils ont intensifié des axes de coopération ou ouvert de nouvelles voies communes : débats publics et essor des sciences participatives ; initiatives partenariales de recherche-action sur des thèmes variés (alimentation responsable et agriculture urbaine, mobilité durable, ...) ; nouvelles façons d'aborder l'aménagement et la construction d'un équipement universitaire ; quête de métabolismes moins impactant pour l'environnement, etc. Par ailleurs, les impératifs de la transition remettent en cause le rapport même au territoire des organisations universitaires, traditionnellement organisées sur les échanges internationaux. Ce faisant, ils renvoient au local une part croissante de la réussite des objectifs qu'ils portent.

Le 8 décembre, les débats sont partis du constat que construction de logements étudiants en Ile-de-France est, sinon en panne, très en deçà des objectifs fixés par l'Etat, constamment insatisfaits, revus à la hausse : plan nationaux 40 000, plan 60 000, action régionale en faveur du logement locatif social... La pénurie de logements adaptés et abordables aggrave les difficultés et la précarité étudiante, déjà forte dans un contexte de crise du pouvoir d'achat et de crise géopolitique. Dans la conjoncture très singulière des marchés immobiliers, il demeure encore parfois l'un des rares produits de sortie pour promoteurs en mal de débouché. Mais les montages en défiscalisation, les difficultés diverses et variées à réaliser d'autres programmes ont conduit beaucoup d'élus locaux au sentiment d'une saturation des projets urbains par des résidences étudiantes, pas toujours bien inscrites dans leur tissu social.

Colloque Annuel de l'AVUF

Toutes deux membres de l'AVUF la Ville et la Communauté d'Agglomération de Carcassonne ont accueilli les 5 et 6 octobre le colloque annuel, portant sur le thème « Enseignement supérieur et recherche de proximité, vecteur de l'égalité des chances ». Ce colloque a rassemblé environ la moitié des membres de l'association, qui se reconnaissent dans le terme « ville universitaire d'équilibre », objet d'une délégation spécifique confiée à Françoise Raynaud.

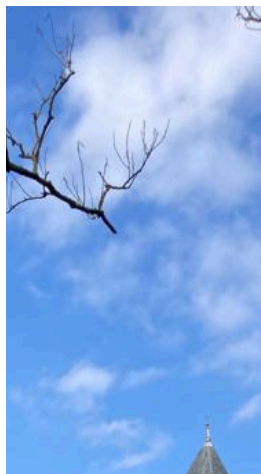
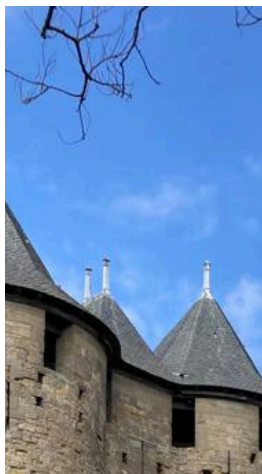
Situées la plupart du temps dans des agglomérations de moins de 200.000 habitants, ces villes universitaires rassemblent près d'un 1/5ème des effectifs de l'enseignement supérieur en France, et pourraient en accueillir davantage, au plus grand bénéfice des étudiants qui y trouvent de meilleures conditions d'études, des logements moins onéreux que dans les grandes aires urbaines, des équipements sportifs plus accessibles, et des déplacements plus faciles. Ce cadre de vie s'améliore encore dans le cadre du programme Action Cœur de Ville, dont la nouvelle phase a intégré l'ESR parmi les leviers de vitalisation des centres urbains de ces agglomérations. La démonstration en est faite à Carcassonne où le campus universitaire a été ramené au centre historique est inauguré pendant le colloque par la Ministre de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Sylvie Retailleau, en présence du Prix Nobel de Physique 2007 Albert Fert qui lui a donné son nom.



En préambule du colloque, deux visites ont été organisées le jeudi 5 au matin, d'une part pour découvrir les principaux lieux étudiants du centre-ville et d'autre part, les installations de l'agglomération autour de la fabrique des arts, du campus connecté, et de la maison de l'innovation Alpha'[R] avec son FabLab.

Les travaux du colloque ont ensuite porté sur le développement des offres de formation pour armer les territoires dans la réindustrialisation, l'animation de la vie étudiante, les stratégies territoriales d'enseignement supérieur, la gouvernance, les coopérations interterritoriales sur les activités académiques, la valorisation de la recherche pour le développement économique, le développement et la pérennisation des campus connectés, le rapprochement de la science et de la société.

Lors de son allocution de clôture, la Ministre a exprimé son intérêt pour les territoires d'équilibre, car « c'est à cette échelle que se construisent des offres de formation adaptées, un premier accès vers des études supérieures, une recherche appropriée. C'est à cette échelle que se définit de la manière la plus juste la vie étudiante ». Elle nous a aussi expliqué que l'existence des grands pôles indispensables dans la compétition internationale « n'empêche pas une répartition harmonieuse des forces d'enseignement supérieur et de recherche sur le reste du territoire, accompagnée de manière structurée et raisonnable ». Plus concrètement elle a confirmé sa volonté de mieux prendre en compte les campus de proximité dans le cadre des nouveaux contrats d'objectif, de moyens et de performance (COMP), mis en place dès cette année. Instaurant un « dialogue renouvelé avec chaque établissement, ces COMP comporteront des objectifs spécifiques afin de mieux intégrer la place des sites secondaires, et les accompagner financièrement ». La Ministre a d'ailleurs « appelé les recteurs, pilotes de ces contrats, à veiller à ce que les collectivités territoriales y participent à leur juste place, et alimentent ce nouvel outil de leur réflexion, afin de l'enrichir davantage ».



Madame la Ministre a annoncé l'engagement d'une réflexion concertée pour la création d'une « instance de concertation stratégique » au sein de chaque région. Une telle instance permettrait de pallier « une perte d'information et parfois le manque d'organisation autour des sujets d'enseignement supérieur et de recherche, traités de manière disparate et selon des contingences calendaires, parfois sans visibilité ».



NOS PARTENARIATS

Tout au long de l'année, l'AVUF partage ses réflexions avec un grand nombre de partenaires et co-construit avec eux rencontres, projets et échanges. La formalisation de ces coopérations avec d'autres associations ou organismes nous permet de porter la voix de nos collectivités sur les différentes préoccupations touchant à l'Enseignement Supérieur et la Recherche et les enjeux qui en découlent.

03

Convention cadre Cnous-AVUF

Elaboré au 1er semestre et approuvé en Assemblée générale du 7 juillet cet accord-cadre de partenariat avec le CNOUS a été signé le 22 novembre à l'occasion du Congrès des Maires à Paris.

Par cet accord, les Crous et l'AVUF ont officialisé et inscrit dans la durée les multiples collaborations déjà existantes entre les Crous, les communes et les intercommunalités. Ils s'engagent de manière plus structurelle et durable en faveur de l'amélioration du quotidien des étudiants affectés par l'augmentation du coût de la vie et les difficultés à se loger. Si des collaborations multiples et dans de nombreux domaines au niveau territorial existaient déjà de longue date, la crise sanitaire récente a généré des coopérations plus profondes qui ont contribué à répondre plus efficacement aux situations de précarité créées par les confinements, pertes de stage ou de jobs et d'isolement social.

Aussi, l'accord-cadre issu de travaux menés conjointement en 2023 a pour objet de traduire ces différents retours d'expériences locales et les réflexions nationales en grandes orientations à diffuser au sein des réseaux constitués par les Crous et les collectivités membres de l'AVUF.



L'accord s'organise autour de cinq axes principaux et quelques exemples d'actions fortes sont prévues :

- 1

Développer le logement étudiant, en poursuivant les travaux conduits dans le cadre des observatoires territoriaux du logement étudiant, en encourageant la cession du foncier à titre gratuit ou à un prix modique ou encore en expérimentant un label « qualité et transparence » dans des résidences étudiantes dont des résidences du parc Crous
- 2

Soutenir l'accès à une restauration universitaire à tarif social, par exemple en encourageant tant que le recours aux politiques d'achats locales et en circuit courts portés par les collectivités pour les produits frais, que le recours à la centrale d'achats nationales du réseau des Crous
- 3

Renforcer l'accompagnement social des étudiants : une collaboration accrue entre services sociaux des Crous et des CCAS constitue ainsi l'une des mesures citées à la convention ;
- 4

Accompagner la mobilité durable des étudiants
- 5

Favoriser la vie étudiante dans la ville, par exemple avec un objectif de 30 Nuits des étudiants du Monde ou encore avec une poursuite de la mobilisation de la CVEC visant à cofinancer des projets pour les étudiants des villes d'équilibre

De fait les Crous constituent des interlocuteurs essentiels des collectivités locales en matière d'organisation des réponses aux besoins des étudiants sur les territoires en matière de logement, de transports urbains, de restauration, d'action sociale et d'animation de la vie étudiante.

Lors de cette signature, Catherine Vautrin, a rappelé l'attachement des collectivités locales au réseau des Crous, et à l'invention de solutions de proximité pour répondre aux enjeux des étudiants d'aujourd'hui et de demain.

Une proximité avec les représentants des établissements

L'AVUF entretient des échanges réguliers avec les 3 conférences d'établissements d'ESR. Avec deux d'entre elles (CGE et France Universités) elle a co-signé des conventions associant également d'autres associations de collectivités locales pour favoriser la diffusion de pratiques de coopérations sur les territoires et réaliser conjointement des événements ou publications.

C'est dans ce cadre qu'avait été publié le « b.a-BA de l'ESR - comprendre l'ESR pour agir en faveur de l'innovation et des étudiants sur son territoire ». Au travers de ce fascicule et de 21 fiches, les élus et responsables de l'ESR peuvent mieux comprendre et mieux dialoguer avec les chefs d'établissements, présidents d'université, directeurs de grandes écoles ou interlocuteurs locaux de grands organismes de recherche, et trouver des idées de collaboration autour des questions immobilières, de vie étudiante, de valorisation de la recherche, d'impact économique.

C'est aussi dans ce cadre que sont organisées au printemps de chaque année deux journées d'immersion dans un territoire qui invente et met en œuvre des approches partenariales et innovantes. En 2023, il s'agissait de la métropole rouennaise qui, à l'instar du groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat chargé de fournir des évaluations détaillées de l'état des connaissances scientifiques sur le changement climatique, s'est dotée d'un « GIEC Local » en lien avec l'université.

Autour d'un titre ambitieux (Universités, grandes écoles, territoires urbains et villes moyennes : face aux transitions, nouveaux projets, nouveaux contrats) ce séminaire était articulé autour d'ateliers, séances plénières, visites et rencontres, permettant de mieux saisir et comprendre ce qui se joue localement dans la structuration de ces nouveaux liens, et comment faire projet autour de l'objectif commun des transformations énergétiques et climatiques.

Sur ces mêmes enjeux, et toujours avec ces 2 conférences l'AVUF co-pilote le dispositif Agir Ensemble pour des campus durables en villes durables (voir page 25).

Avec la CDEFI, l'AVUF a plus particulièrement travaillé l'opportunité et les conditions d'implantations de formations d'ingénieur en villes moyennes. Un webinaire organisé le 31 mai 2023 a ainsi rassemblé 40 participants : autant de collectivités locales que d'écoles d'ingénieur.

Enfin, l'AVUF et les 3 conférences réunies organisent chaque année la Conférence des stages et autres actions de professionnalisation. En 2023 le thème était celui des mobilités européennes professionnalisantes (voir page 12).





AVUF - L'Étudiant : une collaboration renforcée

Dans le cadre de l'organisation du salon de l'Étudiant de Paris, l'AVUF et l'Étudiant ont tenu, le 17 novembre 2023, une conférence intitulée « Faire de l'Enseignement Supérieur un levier d'attractivité territoriale ».

Cette rencontre fut l'occasion pour les collectivités et établissements d'enseignement supérieur de témoigner de stratégies locales d'attractivités de l'ESR. L'exemple d'Orléans métropole a illustré une stratégie proactive pour être reconnue ville étudiante en attirant des grandes écoles, répondant ainsi à la demande de formation des jeunes du territoire et du tissu économique local. Le retour d'expérience de l'ESTACA et de Galileo a souligné l'importance des dialogues locaux émergeant des synergies communes. L'installation de ces établissements découle également d'un besoin des entreprises locales dans les villes moyennes au développement économique et innovant croissant.

Les formations en apprentissage permettent, ainsi, de fluidifier les relations entre tout un écosystème local entre collectivités, étudiants, universités et acteurs économiques. Les villes moyennes s'appuient sur l'ESR pour attirer des étudiants, nationaux ou internationaux, mais également pour garder la jeunesse sur le territoire. C'est le cas notamment du Mans Métropole qui a l'ambition de devenir un pôle universitaire et étudiantin, au même titre que les villes étudiantes voisines de la région. L'impulsion d'une stratégie locale de l'ESR initiée par les collectivités s'accompagne notamment d'investissements et de restructuration profonde pour penser la ville comme un lieu d'accueil et de vie étudiante.

Améliorer l'accueil des étudiants exilés

L'automne 2023 a été marquée par l'amorce d'une collaboration entre l'AVUF et l'Association Nationale des Villes et Territoires Accueillants (ANVITA) regroupant 80 collectivités afin de favoriser des politiques d'accueil inclusives et le Réseau MEnS des établissements engagés pour l'accueil des étudiants en exil. Cette collaboration découle de plusieurs échanges constructifs sur des chantiers portés par l'AVUF, en passant d'ENUT au logement et la santé mentale des étudiants.



Il est plus qu'intéressant et nécessaire de créer des cadres communs pour favoriser l'intégration des étudiants exilés sur nos territoires.

Lancement d'un groupe de travail

Un groupe de travail s'est constitué en vue de mettre en exergue nos synergies communes. Dans ce cadre, les initiatives et bonnes pratiques mises en place au sein de nos villes seront répertoriées et exposées lors d'un webinaire ouvert aux collectivités, établissements universitaires et organisme de la vie universitaire et étudiante (Crous, France Universités...). Cette rencontre virtuelle, destinée à voir le jour en 2024, constituera la base d'un diagnostic des réalités et besoins des étudiants exilés sur nos territoires, notamment au sujet des enjeux du renouvellement des titres de séjour, mais également sur les possibilités de ces étudiants à vivre une mobilité internationale. La production d'un guide de capitalisation de bonnes pratiques et initiatives à destination de nos villes membres, universités et étudiants constitue l'objectif de cette collaboration sur le long terme. Cet outil commun participera à la sensibilisation de tous les élus et de leurs services afin d'accueillir ces étudiants et de générer plus de liens durables sur nos territoires avec ce public international.

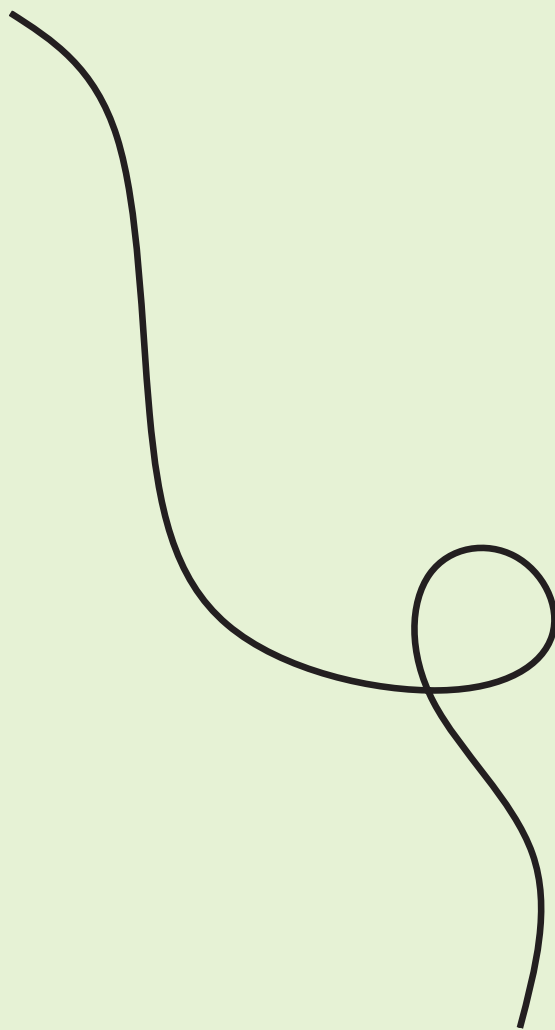
L'articulation de nos expertises respectives et des dispositifs communs vise à répondre aux besoins des étudiants exilés en reprise d'étude sur nos territoires. Ces étudiants présentent des besoins spécifiques inhérents à leur situation administrative, la conjoncture politique actuelle soulevant un grand nombre d'enjeux vis-à-vis de ces réalités. De ce fait, favoriser un environnement propice à leur intégration dans nos systèmes universitaires permettra d'améliorer l'accueil et l'accompagnement des étudiants exilés par nos collectivités et universités.

NOS CHANTIERS

L'AVUF a vocation à accompagner l'ensemble de ses adhérents à appréhender tous les aspects de l'Enseignement Supérieur et la Recherche. Du logement à la santé étudiante en passant par la mobilité, l'AVUF a ouvert un grand nombre de chantiers conduit par les membres de notre bureau.

04

CAMPUS DURABLES EN VILLES DURABLES



“

La transformation de nos campus et nos villes ne peut passer que par l'innovation et par la coopération, qui nous obligent à sortir des sentiers battus.

Thomas Meszaros, Administrateur national délégué aux campus durables en villes durables





Agir Ensemble : un label fédérateur

Chaque année, le dispositif Agir Ensemble regroupe les territoires pour une journée de rencontres et de partage. Les 30 novembre et 1er décembre 2023 ont réuni 45 participants, représentants 14 territoires.

Accueillis au Learning Planet Institute, les participants se sont nourris du lieu, d'une part, grâce à la visite du learning expédition du campus durable, et d'autre part, en s'appuyant sur la plateforme Projects de l'Institut afin de partager ensemble leurs projets.



14 ALLIANCES



LABELLISÉES

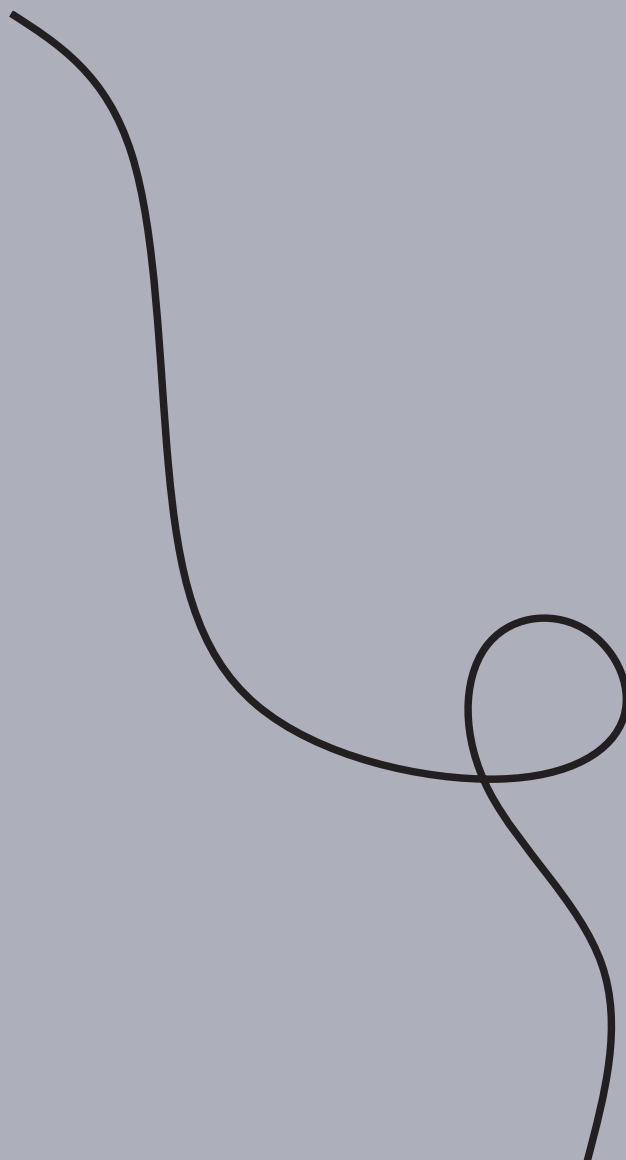
Légende de la carte

- VILLE
- THÉMATIQUE
- Projet

Ces deux journées ont notamment valorisé la pluralité des projets portés sur les territoires. En effet, l'ensemble des alliances ont pu y présenter la dynamique envisagée pour laquelle une préparation en amont avait mobilisé l'ensemble des acteurs.

C'est au cours de cette rencontre que le Comité de Pilotage national a statué sur la labellisation des projets auditionnés. De la mobilité durable à la performance énergétique en passant par un mode de consommation plus responsable, les projets labellisés touchent un panel d'enjeux dont veulent se saisir les collectivités et sur lesquelles elles peuvent agir.

LOGEMENT ÉTUDIAN



“

Après trois ans de travail sur la qualité des résidences pour étudiants, il est nécessaire d'ouvrir le chantier de la quantité de logements et celui des mobilités qui lui est étroitement lié.

Maxime Boyer, Vice-président délégué aux logements et mobilités étudiants





Séminaire des Observatoires Territoriaux du Logement Étudiant

Comme chaque année depuis 2018, l'AVUF et la FNAU ont réuni, en séminaire national, leurs adhérents autour du Logement étudiant, en choisissant Amiens pour les accueillir les 24 et 25 mai 2023. L'objectif était de s'immerger dans un territoire pour réfléchir au passage de l'observation à l'action ; partager les orientations nationales et locales ; échanger sur des sujets qui préoccupent localement ; favoriser les échanges entre les OTLE et partenaires de la démarche.

Ces deux journées ont commencé par une balade urbaine avec visites de résidences étudiantes, et une présentation des principaux sites universitaires du centre-ville d'Amiens. La déambulation s'est poursuivie ensuite dans le quartier Saint-Leu pour se terminer par la visite du Pôle Citadelle accueillant l'UFR LSH de l'Université de Picardie Jules Verne, et la dont réhabilitation a été pilotée par la Communauté d'Agglomération.

La 2ème journée s'est déroulée dans les locaux de l'École d'ingénieurs UniLaSalle-Amiens. Elle a démarré par une séquence plénière de prospective sur le thème « Quel public étudiant demain ? » grâce à 2 brillants exposés, d'une part de Frédéric Forest, Inspecteur Général et auteur du dernier ouvrage sur les universités en France, et d'autre part d'Alexis Alamel, maître de conférences en géographie au Campus des transitions de Caen, Sciences Po Rennes.

La matinée a permis ensuite d'explorer en atelier 4 thèmes d'actualité : Quelles formes de résidences à l'heure des transitions ? Massification de l'alternance, quel impact ? Quelles solutions ? Étudiants internationaux, frais différenciés, comment répondre aux besoins d'accueil ? Niveaux de loyers et de reste à charge pour l'étudiant - quelles marges de manœuvre ?

Une table ronde conclusive a réuni des représentants de l'USH, des directeurs généraux de Crous, du délégué général des Rendez-vous du logement étudiant et du chargé de mission interministérielle sur le logement étudiant, afin de croiser leurs analyses et projections sur le logement étudiant au regard des différents changements évoqués depuis le début de la journée.



Habitat étudiant : un label qualité et transparence des résidences pour étudiants



Les résidences pour étudiants, qu'elles soient publiques ou privées, gérées par des exploitants spécialisés, des Crous, des associations agréées ou directement par leurs propriétaires (notamment bailleurs sociaux), constituent une réponse précieuse au besoin de logement des étudiants.

Elles permettent de loger environ un étudiant sur cinq, mais dans des conditions très hétérogènes et avec une offre souvent peu compréhensible pour de jeunes primo-locataires. Par ailleurs, leur développement est souvent freiné par une réticence de collectivités locales face à un produit immobilier trop peu inséré au tissu social et urbain ; et ce alors que ces collectivités aspirent à ce que les étudiants qui y sont hébergés deviennent de véritables habitants du territoire. A l'heure où le parc privé diffus, qui loge les $\frac{3}{4}$ des étudiants, se réfracte, il était important de redonner de l'attrait et de la visibilité aux résidences étudiantes, en valorisant celles qui répondent à des objectifs de qualité, de transparence, et d'insertion urbaine dans leur environnement.

C'est pourquoi l'AVUF a conclu, fin 2023, trois ans de travail avec la création du label Habitat Étudiant. Maxime Boyer, Vice-président délégué de l'AVUF en charge du logement étudiant, souhaitait un label permettant de distinguer, aux yeux des étudiants, de leurs parents et des décideurs locaux, les résidences faisant le plus d'efforts de qualité dans les logements et la vie sociale des résidents.

Conçu avec l'appui d'APAVE Certification, en concertation avec plusieurs réseaux d'opérateurs (FPI, USH, Cnous) et après concertation avec des associations étudiantes, établissements d'enseignement supérieur et plusieurs gestionnaires de résidences étudiantes, ce label s'appuie sur un cahier des charges de 53 critères. Ces derniers viennent étayer 4 grands engagements, et seront évalués lors d'audits de certification par une tierce partie indépendante permettant de garantir une impartialité, une objectivité et une légitimité du dispositif de labellisation auprès des parties prenantes.



4 axes prioritaires

- Un lieu de vie intégré au territoire
- Un lieu de vie conçu, aménagé et rénové durablement
- Un lieu de vie accueillant, sécurisant et offrant des services diversifiés
- Un lieu de vie favorisant l'étude, soucieux du bien-être des étudiants et contribuant au lien social

Testé en 2022, ce cahier des charges stabilisé fin 2023 va servir de base en 2024 pour une expérimentation sur 5 villes universitaires : Dijon, Reims, Sceaux, Troyes, et Toulouse. Les 5 collectivités locales concernées s'engagent à déployer et accompagner la mise en place du label, puis analyser les effets de cette démarche. Pendant cette phase pilote, il est possible d'étendre le label à d'autres territoires, soit parce que la collectivité en ferait la demande, soit parce que des gestionnaires de résidences déjà labellisés sur les 5 premiers souhaiteraient faire auditer d'autres résidences.

<https://habitat-etudiant.fr/>

ATTRACTIVITÉ INTERNATIONALE



“

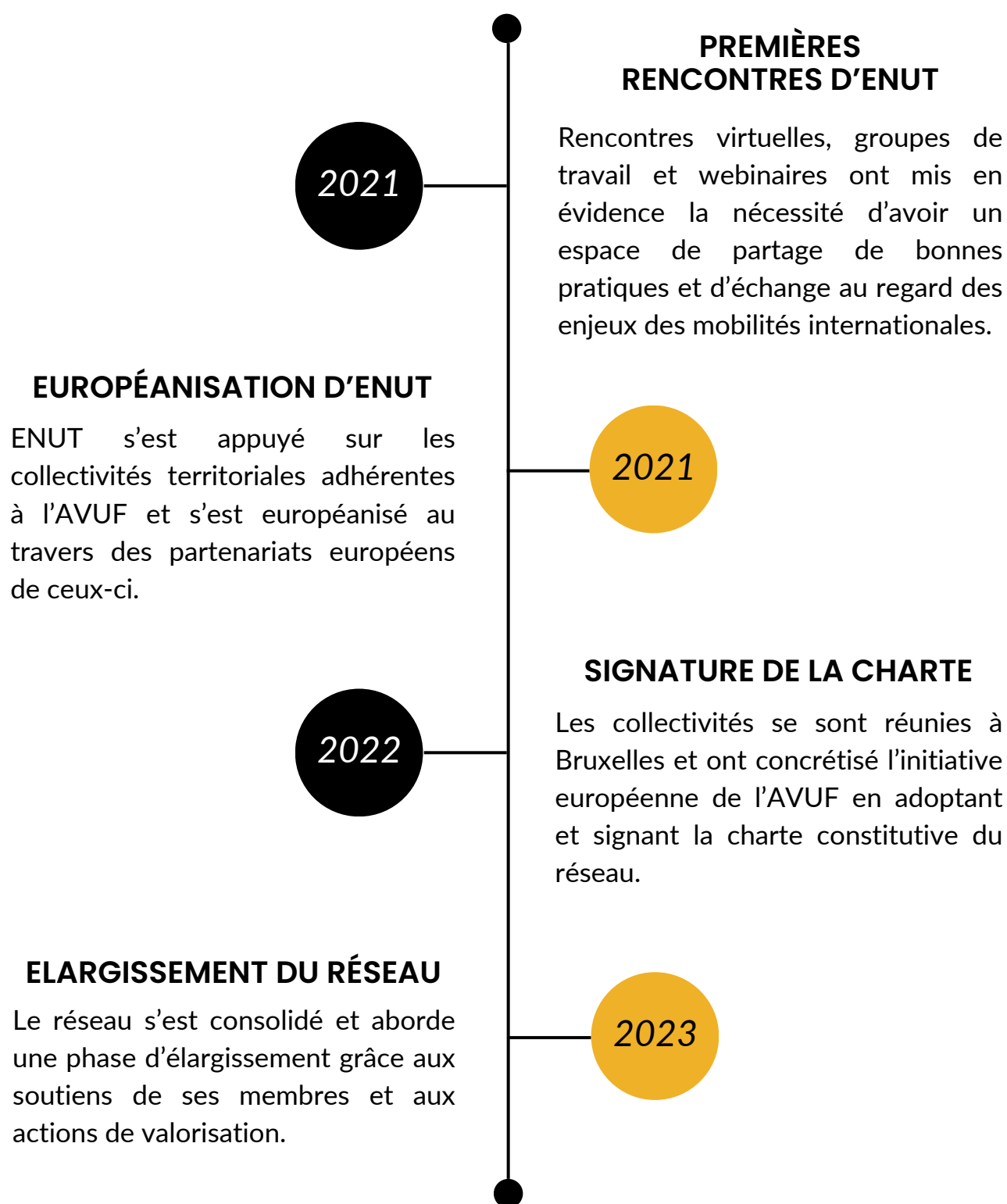
La mobilité internationale, entrante ou sortante devient partie intégrante des actions des collectivités qui y voient un vecteur d'attractivité. Notre réseau européen, constitué en 2022, s'arroe à valoriser les initiatives locales favorisant ces expériences internationales et offrir un espace de réflexion et d'échange autour des enjeux de la mobilité internationale à travers des ressources clés et des bonnes pratiques inspirantes.

Jérôme Auslender, Vice-président délégué aux relations internationales et européennes



European Network of University Towns

QUELQUES DATES ...

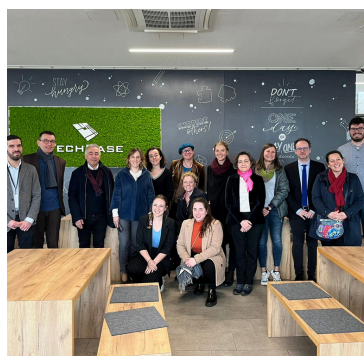


Rencontre ENUT

Moins d'un an après la première rencontre constitutive d'ENUT à Bruxelles, le réseau européen s'est réuni à Regensburg, en Allemagne, en mars 2023. Plus d'une vingtaine de participants ont représenté leurs collectivités et universités provenant de France, Espagne, Portugal, Allemagne, Autriche, République Tchèque et Royaume-Uni.

Cette rencontre fut également l'occasion d'asseoir l'originalité de notre réseau Européen et d'en consolider les fondements. ENUT vise à améliorer l'ouverture et l'inclusivité des mobilités internationales qui restent éloignées de certains publics étudiants. La présentation d'outils ressources et les échanges tenus relatifs au rôle des collectivités pour permettre aux étudiants ayant moins d'opportunités de vivre une expérience à l'international a formalisé la détermination de notre réseau à collaborer, à l'échelle européenne, pour une meilleure accessibilité académique internationale.

Au travers de plénières, retours d'expériences et visites sur site, ces deux jours de rencontres ont esquissé des réflexions autour d'enjeux de l'attractivité et de la projection internationale des villes universitaires. L'exemple de Regensburg a démontré l'importance de la mobilisation de tout un écosystème économique, associatif, académique et politique afin de faciliter l'intégration culturelle, universitaire mais aussi professionnelle des étudiants internationaux. La collaboration locale entre collectivités et universités constitue un levier de rayonnement international. L'intervention à deux voix de Jérôme Auslender, adjoint au maire de Clermont-Ferrand et Marie-Elisabeth Baudoin, Vice-présidente Relations internationales de l'Université de Clermont-Ferrand a illustré une stratégie locale tournée vers la mobilité internationale étudiante, qu'elle soit entrante ou sortante.



Enfin, cette rencontre a permis de valoriser l'avancée des travaux d'ENUT, amorcés depuis son lancement. Alex Tantini y a présenté exhaustivement le projet des Étudiants Ambassadeurs, pour lequel l'AVUF a déposé une candidature auprès de l'agence Erasmus+ en partenariat avec 5 villes du réseau. De son côté, Flora Maillard a introduit un nouveau livrable, le « guide of good practices », outil répertoriant pléthore d'initiatives locales en soutien à la mobilité internationale. Les informations concrètes et pratiques émaillant ce guide en fait une ressource impulsant consultation et collaboration entre les membres.

UNE MOBILITÉ PLUS RESPONSABLE ET INCLUSIVE

ENUT s'est engagé, à travers sa charte, à accompagner les mobilités internationales afin qu'elles soient davantage ouvertes et inclusives. C'est sur cet élément constitutif que le réseau a proposé à ses membres deux webinaires en mai et juin 2023, s'intéressant respectivement à la mobilité écoresponsable et la mobilité des étudiants en situation de handicap.

Si la conscience écologique chez les étudiants est largement diffusée, les réalités sociales restent la variable dans le choix de mode de transport. Bien qu'encouragées, les alternatives vertes restent marginales en raison de leur coût, financier et temporel. Ce webinaire a ainsi recensé les principales actions mises en place pour permettre une mobilité internationale plus respectueuse de l'environnement.

D'un bonus financier octroyé par l'Agence Erasmus+ et certaines universités à des outils mettant à disposition des kits pratiques (carte des temps de voyage, de l'empreinte carbone émise...), ces initiatives ont vocation à encourager plutôt qu'à contraindre ou culpabiliser les étudiants. Ces derniers sont fréquemment sous-informés des possibilités de mobilité alternative comme du comportement responsable sur leur lieu de mobilité.

70% des étudiants voyagent en avion pour des raisons pratiques et financières

S'inspirer des territoires

Le Défi, mis en place par le Grand Poitiers, reste l'initiative innovante qui démontre le rôle des collectivités à accompagner les étudiants à repenser leur mobilité internationale à travers un accompagnement financier et humain. Les étudiants ont pu témoigner de leur expérience et souligner l'important de contourner la barrière financière pour voyager autrement, plus vertement et en proximité avec les territoires traversés.

Quelle plus-value ?

La mobilité des étudiants handicapés est une question clé pour un grand nombre de villes membres qui sont désireuses d'adapter leur environnement afin d'optimiser les conditions d'accueil des étudiants internationaux. L'accompagnement des étudiants améliore non seulement la qualité de vie, mais aussi la réussite de leur expérience à l'étranger. Bien qu'une approche sociale et inclusive ait permis, ces dernières années, une plus ample mobilité des étudiants en situation de handicap, elle reste un défi difficile à relever.

Le témoignage d'une étudiante démontre que l'adaptation matérielle de l'environnement va de pair avec une sensibilisation aux besoins des étudiants en situation de handicap auprès de tous les acteurs de la mobilité internationale.

Universités et collectivités s'engagent pour les étudiants en situation de handicap. En l'occurrence, ce webinaire a mis en lumière l'initiative innovante de l'Université de Dublin labellisé « autism friendly » et le prix des villes les plus accessibles décernées à certaines de nos membres.



Réseaux et projets européens agissent également pour pallier le manque d'information quant aux installations universitaires dans les universités et les difficultés inhérentes à la situation de ces étudiants. Le témoignage de Léa, étudiante en licence partie en mobilité en Espagne a suscité l'intérêt des membres d'ENUT de s'engager davantage pour faciliter et accompagner les mobilités des étudiants en situation de handicap.

Les Étudiants Ambassadeurs



À la suite de l'évaluation défavorable de notre candidature de l'Agence Erasmus+ relatif à notre projet des étudiants ambassadeurs, notre réseau reste proactif afin de soutenir les villes membres dans la mise en place de leur propre projet d'ambassadeurs. En tant qu'interface dynamique d'échange, ENUT sera présente pour développer des synergies entre les villes et faciliter les échanges pour répondre aux besoins et défis locaux de chaque membre. Sur la base des recommandations formulées par les évaluateurs, nous avons offert à l'opportunité d'échanger sur deux dimensions clé du projet d'étudiants ambassadeurs.



D'une part, ces webinaires ont mis en avant les besoins et aspirations des étudiants et des collectivités, à travers leur retour d'expérience. Reims reste la collectivité la plus avancée sur ces sujets au sein d'ENUT, ayant mis en place un réseau d'ambassadeurs visant à promouvoir le territoire auprès du public international. L'intervention de la collectivité doublée de celle des étudiants a valorisé des voies d'amélioration inspirantes pour nos membres désirants mettre en place un dispositif analogue sur leur territoire. A plus grande échelle, la Région Île-de-France a présenté le trophée des ambassadeurs, initiative récompensant des projets étudiants de valorisation de la région sur leur lieu de mobilité. L'engagement inhérent à cette initiative s'est perçu au cours du retour d'expérience d'une étudiante, appréciant d'avoir pu développer de nouvelles compétences en parallèle de ses études.

D'autre part, une partie des échanges se sont intéressés à l'impact de l'engagement civique et européen de ces réseaux d'ambassadeurs. Le réseau des étudiants ambassadeurs est un lieu privilégié pour informer les étudiants sur cette dimension unique qui nous lie en tant qu'Européens. En effet, nos villes accueillent un large éventail de profils d'étudiants internationaux. Bien qu'ils ne soient pas tous européens, les sensibiliser à l'Europe soutient l'héritage que nous côtoyons au quotidien. Certaines villes peuvent capitaliser sur les aspects européens de leur territoire, comme les capitales européennes de la culture ou le label Ville Européenne lancé par Les Jeunes Européens en 2020.

Les Nuits des Étudiants du Monde

26

territoires
organisateur

5

organisations
signataires

+5 000

étudiants
internationaux
accueillis

Les Nuits des Étudiants du Monde se sont tenues cet automne pour une nouvelle édition dans 26 villes universitaires françaises. Cet évènement annuel, dédié aux étudiants internationaux nouvellement arrivés dans l'Hexagone, est une occasion unique de favoriser la compréhension interculturelle, de renforcer les liens entre les étudiants et les membres de la communauté universitaire (associations étudiantes, services universitaires et de la vie étudiante...) et de célébrer la diversité en tant que richesse commune.

Initiée par la ville de Lyon en 2002, la Nuit des Étudiants du Monde s'est déployée sur toute la France à partir de 2012 sur l'impulsion de l'Association des Villes Universitaires de France (AVUF) et de l'Erasmus Student Network (ESN), avec l'appui actif de France Universités, Campus France, et des Crous.

5 critères labellisants



Évènement nocturne et convivial



Dédié aux étudiants internationaux



Participation gratuite

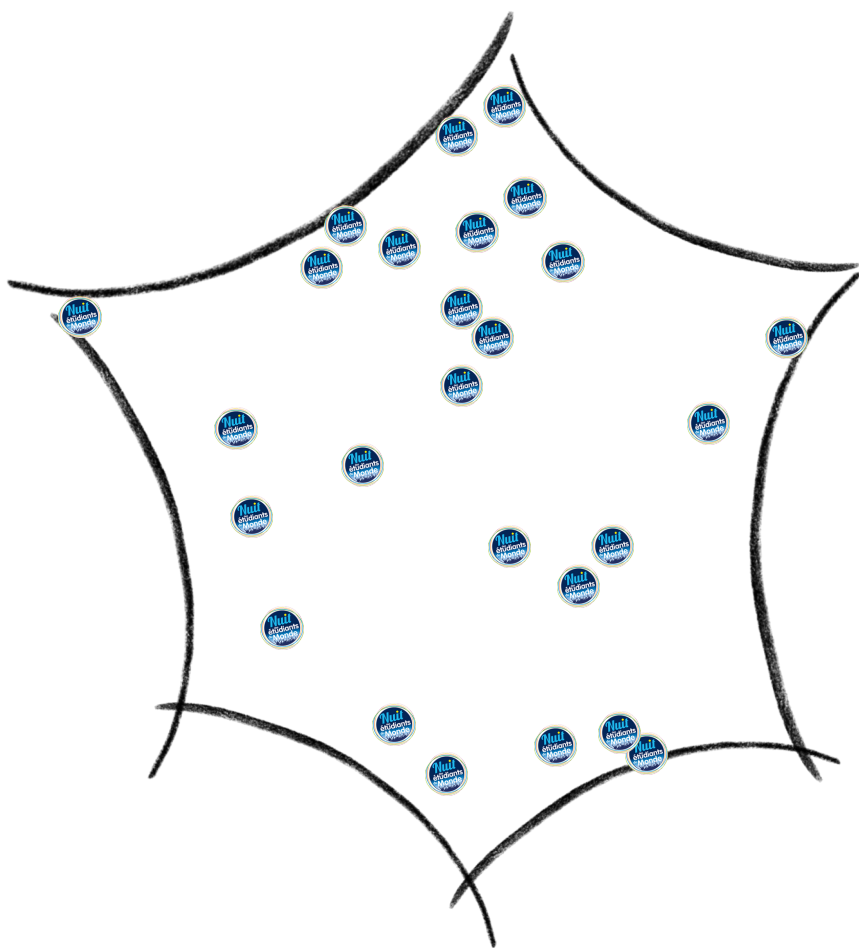


De septembre à novembre



Accueil officiel réalisé par le/la maire ou un/une de ses adjoint(e)s



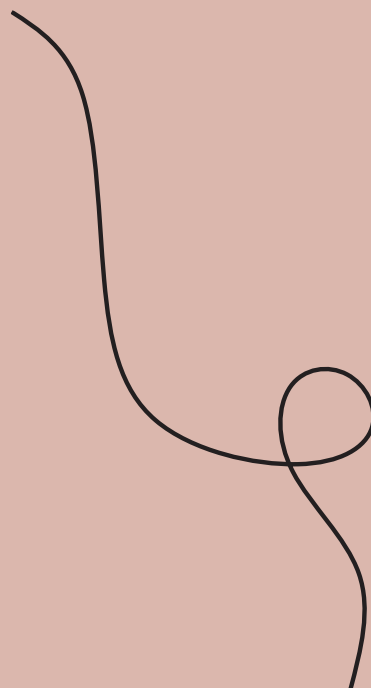


Cette édition 2023 marque le véritable retour d'événements d'envergure après la période de la Covid. Cette année, 26 villes universitaires ont participé à cette initiative : Aix-en-Provence, Amiens, Arras, Besançon, Brest, Caen, Carcassonne, Cergy-Pontoise, Clermont-Ferrand, La Rochelle, Le Havre, Lille, Lyon, Marseille, Montpellier, Nantes, Orléans, Pessac, Poitiers, Reims, Rouen, Saint-Omer, Saint-Étienne, Sceaux, Strasbourg et Toulouse.

L'événement de cette année a, encore une fois, mis en lumière la richesse des cultures du monde entier en offrant une multitude d'activités et de spectacles, notamment des présentations artistiques, des démonstrations culinaires, des expositions culturelles, et bien plus encore. La Nuit des Étudiants du Monde crée un espace festif et inclusif où les étudiants de toute origine se rencontrent, découvrent leur territoire d'accueil et célèbrent ensemble le début de leur mobilité universitaire.



RECHERCHE ET TERRITOIRES



“



Les collectivités territoriales sont confrontées ces dernières années à des enjeux sciences-société qui interrogent l'action publique : changement climatique, vieillissement de la population, inclusion universelle, ville connectée... La diffusion de la culture scientifique et la recherche constituent des ressources précieuses pour acquérir de nouvelles connaissances sur ces sujets, les aborder à partir d'une démarche scientifique, croiser les regards entre l'expertise des habitants, agents et élus des collectivités avec celle des chercheurs.

Marie Pieron, Administratrice nationale déléguée à la recherche et l'action publique locale

“



Il n'y a pas forcément de concurrence entre grandes métropoles universitaires et villes universitaires d'équilibre. Au contraire, des coopérations interterritoriales peuvent apparaître. A nous de les inventer ou de faciliter l'essaimage des bonnes pratiques.

Jean-Michel Longueval, Vice-président délégué aux territoires de l'ESR et **Bastien Bernela**, Administrateur national délégué aux coopérations locales de l'ESR



La Revue de la recherche pour l'action publique locale

Depuis quelques années, l'apport de la recherche à l'évolution des politiques publiques locales est valorisé. Le ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a, à de multiples reprises, affirmé le rôle des collectivités territoriales dans les dynamiques de recherches locales. Récemment, la loi de programmation de la recherche s'est orientée vers un renforcement de la science et de la société, notamment avec le label SAPS, intégrant à part entière les collectivités locales à l'articulation des dialogues et des projets scientifiques participatifs.

DÉCEMBRE 2023

VOLUME 1

LA REVUE DE LA RECHERCHE POUR L'ACTION PUBLIQUE LOCALE



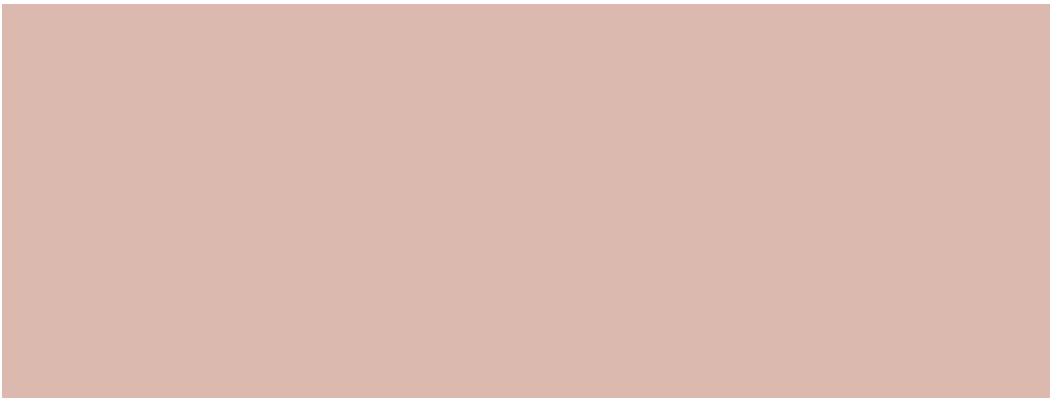
DANS CE NUMÉRO :

Accueillir un doctorant en thèse CIFRE	PAGE 2
Thèse CIFRE : Un financement simplifié	PAGE 5
1000 doctorants pour les territoires	PAGE 6
La CIFRE France-Maroc	PAGE 7
Le doctorant-conseil	PAGE 8

Depuis quelques années, les villes universitaires, indépendamment de leur taille et démographie, observent une convergence entre les enjeux de société et de la recherche scientifique. La mobilisation de la recherche revêt d'un double positionnement de la part de la collectivité ; d'une part, celle d'objectiver les problématiques territoriales et d'autre part, d'entrecroiser les compétences et connaissances collectives entre les mondes territorial et académique.

Collectivités et jeunes chercheurs :
impacts de la recherche embarquée sur nos
territoires





C'est au regard de ces enjeux croissant pour les collectivités que l'AVUF a lancé une revue « Mobilisation de la recherche pour l'Action publique locale ». Pensée comme un outil de ressource, cette revue appuie le rôle de l'AVUF en tant que relais d'informations auprès de tous ces adhérents. Publié en décembre 2023, le premier numéro s'est consacré à l'impact de la recherche embarquée fournie par les Doctorants en thèse Cifre dans les collectivités.

A travers des témoignages, de fiches pratiques et de focus élargis, cette revue démontre la capacité et la volonté des acteurs publics de mobiliser la recherche pour répondre à des questionnements et besoins spécifiques au territoire. A un rythme régulier et accessible sur notre site internet, cette production présentera les différents outils que les collectivités peuvent mobiliser pour que la recherche soit au service de leur territoire.

Accédez à la revue sur notre [site internet](#)



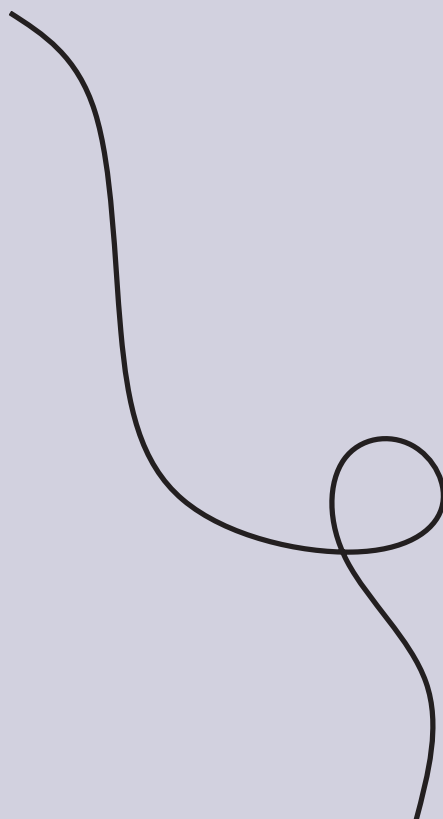
Territorialisation de l'Enseignement Supérieur et la Recherche

Le maillage universitaire entre grandes métropoles et villes universitaires d'équilibre peut être vecteur de coopération interterritoriales élargies dans le domaine de l'Enseignement supérieur et la recherche. Afin d'en définir les conditions, l'AVUF a confié à deux enseignants-chercheurs du laboratoire pacte de l'université de Grenoble Alpes une étude de recherche-action explorant les rouages de ces processus coopératifs à travers une étude empirique des cas lorrain et ligérien. Ces deux régions sont marquées par une diversité de sites académiques et d'inscriptions dans les dispositifs contemporains de l'ESRI.

Ces deux configurations, la première dont la centralité est disputée et la seconde où l'offre académique est hiérarchisée, modélisent les dialogues sur les territoires. Les volontés de coopérations interterritoriales sont parfois vectrices de tensions entre les différents acteurs de l'ESRI. Dans ce maillage territorial, cultiver sa spécificité et son ancrage au territoire reste le moyen pour les villes moyennes d'accroître leur visibilité, et ainsi, leur attractivité.

Cette étude, toujours en cours, ouvrira ses réflexions notamment au rôle des universités dans le dialogue interterritorial et aux orientations étatiques des politiques d'ESR dans la formalisation de ces coopérations locales.

VIE ÉTUDIANTE



“



La bonne coordination des politiques publiques de vie étudiante émane d'échanges locaux réunissant les acteurs qui gravitent autour de ces enjeux. C'est pourquoi nous avons initié un tour de France des Régions afin de créer des opportunités de dialogues entre collectivités, universités et étudiants autour d'initiatives structurantes.

Alexis Midol-Monnet, Administrateur national délégué aux relations avec les partenaires de la vie étudiante

“

La vie de l'étudiant est au croisement de plusieurs délégations de l'AVUF, résultat de l'engagement des villes universitaires pour des enjeux centraux d'une vie étudiante. L'angle de réflexion au sein de la délégation que je porte s'inscrit autour des problématiques de vie auxquelles l'étudiant peut faire face au sein de nos territoires.

Marc Sciamanna, Administrateur national délégué à la vie de l'étudiant



Rencontre Régionale en Île-de-France

En avril 2023, l'AVUF a lancé un tour de France de rencontres entre collectivités et universités autour de la vie étudiante. Ces rencontres sont co-construites avec le réseau VECU (réseau national des Vice-présidents vie étudiante, de campus, universitaire), permettant ainsi une complémentarité des dialogues entre acteurs de la vie étudiante sur un territoire donné. La première édition fut accueillie à Ivry-Sur-Seine, au sein d'une pépinière d'entreprise, Silver'innov. La matinée s'est consacrée aux enjeux de temporalité d'action et de résolutions communes ou encore d'aménagement de la vie de campus qui sont différentes entre collectivités et universités. A travers des dialogues interactifs, chaque participant a pu exprimer son expérience, des perspectives d'évolutions et voies d'amélioration pour un diagnostic commun en Ile-de-France.

Véritable espace de dialogue, les ateliers en groupe restreint ont mis en exergue deux éléments de politiques publiques de vie étudiante que sont les Maisons des Étudiants et les conventions-cadres et partenariats structurels avec des acteurs clés. Le témoignage de la Ville de Paris conductrice de la Maison des Initiatives Étudiantes a souligné l'importance d'un espace dédié à ce public au sein duquel il exprime son engagement civique et citoyen autour de thématiques variées. D'autre part, le deuxième atelier a montré l'intérêt d'articuler des stratégies de politiques publiques en commun pour répondre à des problématiques de terrain telles que le logement, l'accès aux soins, la diffusion de la culture scientifique ou encore l'intégration des étudiants dans le tissu associatif local.

“

La création de ce type de rencontre participe à l'émergence ou le renforcement de collaborations longues et complexes entre collectivités et universités. Après le succès de cette première édition, l'AVUF et VECU ont souhaité dupliquer l'initiative à d'autres bassins de vie afin d'aboutir à une synthèse de bonnes pratiques.



Rencontre régionale en Centre-Val de Loire et Pays de la Loire



L'ancrage territoire de l'appartenance étudiante revêt, avant tout, de positionnements individuels qui ont été abordés lors d'une conférence introductive par Elisa Champciaux, doctorante à Nantes Université. Le sentiment d'appartenance en France est encore loin du modèle anglo-saxon au sein duquel le sentiment de fierté se réfère aussi bien à l'université qu'au lieu d'étude.

Cette rencontre a, comme la première, encouragé le partage de bonnes pratiques entre homologues, autour d'initiatives inspirantes, notamment quant à l'articulation des schémas directeurs et la publication de documents ressources. L'état des lieux des dispositifs d'accueil des étudiants sur chaque territoire a permis de nourrir des réflexions autour d'une expérience globale et parfois dépassant les années.

A la suite d'une première édition en Île-de-France, l'AVUF et VECU, ont réuni les collectivités locales et universités des Pays de la Loire et du Centre-Val de Loire autour de l'attachement des étudiants à leur université et territoire. Ce sentiment d'appartenance à une université ou à un bassin de vie territorial soulève un grand nombre de questionnements quant à la coordination des politiques publiques de vie étudiante. Les collectivités territoriales se saisissent de plus en plus de cette compétence optionnelle en retour aux diagnostics sociaux établis et aux enjeux multiples qui en découlent.



Le diagnostic, la cohérence territoriale des actions de vie étudiante et les partenariats pérennes constituent des éléments indispensables pour un dialogue local fructueux en matière de vie étudiante. Universités, collectivités, Crous, enseignants-chercheurs sont tous responsables des définitions de l'appartenance, de construction d'attachement à des bassins de vie. Ces sentiments doivent se faire en étant ouverts aux évolutions territoriales que l'on souhaite impulser en tant que décideurs publics, en s'appuyant, notamment, sur les observatoires qui renforcent la vivacité de nos réseaux.

Groupe de travail “vie de l’étudiant”

La vie de l’étudiant est au croisement de plusieurs délégations de l’AVUF, résultat de l’engagement des villes universitaires pour des enjeux centraux d’une vie étudiante. Un groupe de travail s’est établi en décembre 2023 avec pour objectif d’identifier le spectre immédiat des volontés politiques à partir d’un échantillon représentatif de villes universitaires adhérentes à l’AVUF.

Ce travail de capitalisation a soulevé plusieurs aspects de la vie étudiante qui seront, en 2024, abordés lors des réunions de groupe planifiées : logement, engagement, santé, attractivité, accès à l’information et égalité des chances, emploi et apprentissage et relations entre collectivités et acteurs de l’ESR sont autant de volets qui seront ouverts lors des échanges futurs.

Les échanges, discussions et débats tenus au cours de ces rencontres virtuelles constitueront le terreau fertile de la rédaction d’un document partagé qui abordera l’engagement des villes pour la vie étudiante, notamment à travers des exemples concrets qui traduisent un succès territorial et assortis de recommandations.

SANTÉ ÉTUDIANTE



“

Avoir des étudiants en bonne santé et protégés des fragilités sur nos territoires suppose que nos collectivités soient parties prenantes au côté des acteurs spécialisés. Nous devons être force de proposition et d'impulsion face à des positions de fatalité. Il en va de notre engagement pour la jeunesse.

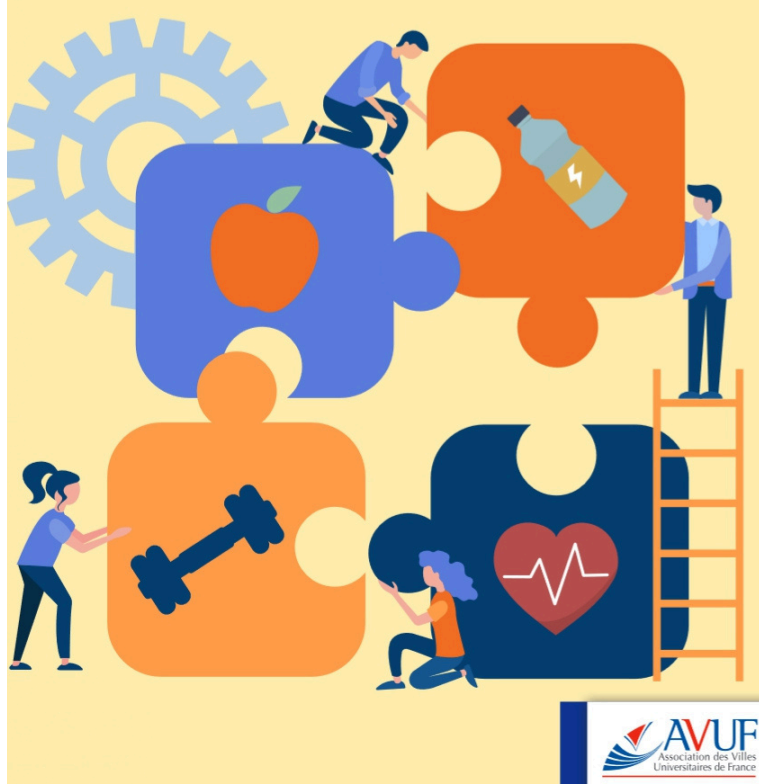
Michaël Delafosse, 2ème vice-président



Prendre [soin] de nos étudiants

Guide pratique des collectivités pour agir

2024



La santé des étudiants : une priorité

L'année 2023 fut marquée par une avancée des réflexions sur la santé des étudiants à travers l'organisation d'une rencontre et d'un webinaire consacrée à cette thématique. Ces rencontres s'inscrivent dans le cadre du chantier engagé depuis deux ans par Michaël Delafosse pour amener les collectivités locales à intervenir davantage sur la santé des étudiants. Depuis, les échanges ont laissé entrevoir la création d'un guide "Prendre Soin De Nos Étudiants" à destination des collectivités.

Villes, intercommunalités, universités et acteurs de la santé se sont réunis le 13 juin 2023 à Evry-Courcouronnes autour d'une journée dédiée à la santé des étudiants. Cette rencontre a permis d'impulser les fondements de l'élaboration d'un guide à destination des collectivités locales pour agir en faveur de la santé étudiante. Au-delà des échanges quant à la forme d'un tel livrable, les participants ont partagé les thématiques directrices des enjeux de santé étudiantes dans nos villes. De la capacité d'action à l'organisation locale en passant par les déterminants de santé, les ateliers participatifs ont été complétés par des interventions inspirantes de territoires ayant engagés des travaux autour de la santé des étudiants. L'élaboration d'un Contrat Local de Santé incluant ce public spécifique à Saint-Quentin ou Paris Saclay démontre que les collectivités peuvent agir pour garantir la santé et le bien-être des étudiants, facteurs de réussite de leur parcours académique.

L'intervention des collectivités locales sur la santé et le bien-être des étudiants relève d'une vision globale et partagée.

Webinaire “santé mentale des étudiants”

L'évènement d'Evry fut complété un mois plus tard par un webinaire s'intéressant à l'action des collectivités pour améliorer la santé mentale des étudiants. Près d'un étudiant sur deux présente des signes de détresse psychologique, situation majorée notamment par la crise sanitaire. Véritable enjeu de santé publique, la santé mentale des étudiants est influencée par une pluralité de facteurs sur lesquels les villes peuvent agir.

Ce webinaire a mis en lumière les initiatives existantes, telles que le dispositif Nightline, ligne d'écoute nocturne au service des étudiants, ou encore le conseil de santé mentale des étudiants de Lille qui assure des missions de prévention et de promotion de la santé mentale chez les étudiants du territoire.



Contacts

Site internet : www.avuf.fr

Linkedin : www.linkedin.com/company/18821727/

